

Filière Psychomotricité  
Carole Deus  
Carole.Deus@hesge.ch

Genève, le 15 mai 2023

**Les étudiant-e-s en psychomotricité ont besoin de vous !**  
**RAPPEL : recherche de places de formation pratique (Année académique 2023-2024)**

Madame, Monsieur, chères et chers partenaires,

Comme chaque année nous vous adressons notre rappel en vue de trouver des places de formation pratique pour les étudiant-e-s en psychomotricité.

Pour rappel, **différents changements pour la 1<sup>ère</sup> année de formation** et plus particulièrement le fait que, nous avons élargi les plages temporelles disponibles, en espérant répondre mieux à l'organisation des services et des thérapeutes en psychomotricité. Ainsi, les plages disponibles pour faire vos offres sont :

- Pour la 1<sup>ère</sup> année, les lundis et jeudis toute la journée
- Pour la 2<sup>ème</sup> année, les lundis, mardis et vendredis toute la journée.

Nous proposons aussi que les deux places de formation pratique soient proposées dans la même institution. Ces ajustements vous permettent de diversifier les offres comme nous le décrivons dans le formulaire que nous vous demandons de considérer avec attention.


Nous vous invitons à **diffuser notre demande auprès des thérapeutes en psychomotricité** de votre institution afin qu'elles et ils puissent évaluer leur disponibilité à accueillir un-e étudiant-e stagiaire et vous en faire part ainsi qu'à nous transmettre **toute proposition susceptible** d'entrer dans les cadres mentionnés, même si elle s'avère légèrement différente. A cet effet, vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif des besoins selon les programmes et années de formation (Annexe 1) ainsi que les formulaires (Annexe 2) vous permettant de nous adresser vos propositions. Pour de raisons d'organisation, il est important que nous puissions les obtenir **le 30 juin 2023 au plus tard au moyen du formulaire ci-joint**.

Afin de répondre à vos questions et celles des PF ainsi que de présenter plus en détail le cadre de la formation pratique en psychomotricité, nous vous invitons également à :


**une séance d'information par visioconférence le lundi 5 juin 2023 à 17h30.**

Merci de vous inscrire ou d'informer vos collaboratrices et collaborateurs concerné-e-s/ intéressé-e-s afin qu'elles et ils le fassent à l'adresse suivante : [teuta.buzoku@hesge.ch](mailto:teuta.buzoku@hesge.ch). Cela nous permettra de transmettre le lien de la séance aux personnes concernées.

En vous remerciant vivement de votre précieuse collaboration et en restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chères et chers partenaires, à l'expression de nos meilleurs sentiments.



Anne-Françoise Wittgenstein Mani  
Responsable de la filière  
[anne-francoise.wittgenstein@hesge.ch](mailto:anne-francoise.wittgenstein@hesge.ch)



Carole Deus  
Secrétaire en charge du dossier  
[carole.deus@hesge.ch](mailto:carole.deus@hesge.ch)

**Annexes :**

- Annexe 1 : Tableau récapitulatif des besoins en formation pratique de la filière
- Annexe 2 : Formulaire à nous retourner selon votre/vos choix

Pour rappel : Lignes directrices pour la formation psychomotrice : <https://www.hes-so.ch/fr/master-psychomotricite-11176.html?theme=T13> et Partenariat HES-SO pour la formation pratique : <https://www.hes-so.ch/la-hes-so/enseignement/formation-pratique-sante-et-travail-social/partenariats-de-la-formation-pratique>